



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 89914

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes relatives à la réforme de la section sciences et technologies de laboratoire, option biochimie génie biologique. En effet, dans le cadre de la simplification de l'offre et de la réduction des filières, il semble regrettable que les sections BGC soient modifiées car ces dernières sont les mieux pourvues en élèves attirés par le domaine scientifique mais pour qui les sciences pures semblent trop ardues. Il lui demande quelles dispositions sont envisagées pour cette filière.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique a été engagée avec la mise en place de la nouvelle série Sciences et technologies de la gestion (STG), entrée en application à la rentrée de l'année scolaire 2005-2006 en classe de première. Afin de poursuivre cette rénovation de grande ampleur, qui concerne à la fois l'organisation des enseignements, leurs horaires et les contenus de formation, le ministère de l'éducation nationale a étudié au cours des derniers mois plusieurs hypothèses pour adapter les programmes des autres séries à l'évolution technologique et favoriser davantage l'accès des titulaires de ces baccalauréats à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Ces travaux préparatoires viennent de permettre de lancer, le 10 avril 2006, la consultation des enseignants sur les nouveaux programmes proposés pour l'actuelle série Sciences médico-sociales. De même, le ministère entend bien valoriser les autres séries technologiques, et notamment la série Sciences et technologies de laboratoire. Mais les études en cours n'ont pas encore permis d'aboutir à une décision pour cette série. En toute hypothèse, il n'a jamais été envisagé de nier l'attrait des biotechnologies pour des élèves attirés par le domaine scientifique ni de mettre en cause l'importance des activités technologiques en laboratoire. Bien au contraire, les nouveaux programmes en cours de préparation envisagent de valoriser leur importance dans le cadre d'un « projet technologique » interdisciplinaire conduit sur plusieurs semaines. Lors de la prise de décision finale, le ministère sera attentif à positionner clairement cette série comme une voie d'accès à la meilleure préparation des élèves à la diversité des études supérieures favorisant une insertion professionnelle directe.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89914

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3247

Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8856